

comme au sein de tous les corps délibérants, la vérité toute nue n'a pas chance de toujours triompher; dans le cas présent, c'est elle qui fut ignominieusement battue et c'est l'illogisme qui l'emporta.

La carrière à macadam survivra, sans nous fournir davantage de macadam, mais périssent tous les macadams du monde pourvu que la carrière persiste. Question de principe, quoi!

C'est à soutenir ce côté de la controverse que se sont employés MM. Payette et Noé Leclaire: l'un a parlé, dit un grand journal, en leader et en expert; quant à l'échevin N. Leclaire, il aurait démolé avec "maestria" les chiffres et les raisonnements des échevins favorables à la location, c'est-à-dire à la suppression de la carrière.

Eloquence, voilà de tes coups! Les vieux Egyptiens défendaient tout emploi de moyens oratoires dans l'exposition des affaires publiques et la défense des criminels. Leur souvenir en est-il resté moindre parmi les humains et les momies, mieux que les histoires, ne consacrent-elles pas leur grandeur et leur incorruptibilité! Et voilà qu'au Conseil de Montréal on se met à aller au rebours de cette pratique pour défendre des causes évidemment mauvaises et faire triompher un principe pernicieux, à savoir l'existence d'une carrière à macadam quand on ne confectionne pas de macadam! "Quousque tandem, Catilina, abutere patientia nostra", auraient dû répondre les ennemis de la carrière. "Jusques à quand, allez-vous persister à maintenir une mine à pavage quand vous ne faites plus de pavage"?

Le simple bon sens, encore une fois, donnait raison aux ennemis de la carrière, et pourquoi la majorité du Conseil s'est-elle rangée à l'avis contraire?

"La Gazette municipale", la "Bibliothèque civique" et la "carrière d'Outremont", menacées du même étranglement par les mêmes ennemis, et sauvées par les mêmes défenseurs, pourraient-elles nous répondre?

JEAN DOUTE.

Choses d'Europe

En France L'Affaire vient pour la troisième fois préoccuper l'opinion française et la révision du procès de Dreyfus fait oublier les événements, pourtant très graves, qui se sont passés à la Chambre des députés, à propos des impôts demandés par le ministre des finances, M. Poincaré.

Le rapport du procureur général de la République, M. Beaudoin, sur l'appel de Dreyfus à la Cour de Cassation, est extrêmement rigoureux et va jusqu'à la violence contre certains généraux de l'armée française qu'il accuse de faux et de parjure au cours du fameux procès devant la cour de Rennes, lequel n'aurait été qu'une conspiration, la plus honteuse des conspirations, pour perdre l'officier juif.

* * *

La majorité radicale du gouvernement peut se suffire à elle-même et se passer de l'appoint des droites et des socialistes dans le cas où les collectivistes lui feraient défaut. Il n'y aurait que la division dans ses rangs qui pourrait mettre son pouvoir en danger. On considère donc la combinaison présente, qui est au fond dirigée et inspirée par Clémenceau, comme durable et maîtresse absolue de la situation.

Mais une bien grosse question reste à régler et le cabinet actuel pas plus que les autres qui lui succéderont ne peut échapper à la crise financière que les extravagances, les folies, le mépris de tout principe d'administration publique, affichés par le socialisme d'Etat, ont murie depuis une dizaine d'années.

Bien que la majorité soit décidée à rompre, sous un prétexte ou sous un autre — probablement le projet de loi de Jaurès sur le partage de la propriété — avec les collectivistes, l'opinion publique est loin d'être rassurée au sujet des mesures du gouvernement qui a annoncé de nouvelles taxes en outre de l'impôt sur le revenu. Ce qui l'effraie davantage c'est la baisse de la rente française.

En vain le ministre des finances, M. Poincaré, homme d'une valeur incontestable et jouissant d'une très grande considération comme économiste et financier, a-t-il cherché à expliquer et à faire expliquer par les organes ministériels qu'au fond, il n'y a pas augmentation d'impôts et que le contribuable ne paiera pas un centime de plus qu'avant, qu'il paiera la même somme sous des noms différents, la taxe sur les revenus n'étant qu'une substitution à des taxes existantes, le bon bourgeois n'en croit rien. S'il n'y avait pas besoin de nouveaux reve-

nus, se dit-il, pourquoi un homme de la situation de M. Poincaré s'amuserait-il à changer tout le système de taxation? On s'attend donc à payer davantage et la baisse des valeurs d'Etat ne fait que refléter l'angoisse du contribuable.

Comment pourrait-il en être autrement avec un déficit normal de 30 à 40 millions de dollars, et la nationalisation des chemins de fer, de l'enseignement, de la charité, avec les charges inouïes de la pension des vieillards de tous les états, qui vont atteindre 300 à 400 millions de francs?

Quelle leçon d'économie politique donne ce grand pays au monde entier. Partant du principe essentiellement faux que l'Etat doit se charger de tous les services et pourvoir à la subsistance de tout le monde, la France depuis la Révolution, mais surtout depuis la 3ème République, a voulu donner le spectacle sans précédent d'un Etat se mêlant de tout, se substituant à la famille, aux corporations privées et publiques, persécutant toujours plus ou moins les associations enseignantes et hospitalières pour les supprimer tout à fait, en fin de compte, arrachant tout ce qu'il a pu à l'initiative privée, cette grande créatrice à laquelle l'Angleterre et les Etats-Unis doivent tant de leur force sociale et de leur puissance extérieure.

Eh! bien, la France est maintenant acculée au pied du mur et il faut que le contribuable qui ne s'est jamais occupé du choix de bons gouvernants, paie pour les folies de ses faux réformateurs.

On convient que la 3ème République traverse une crise très aigue que l'Affaire ressuscitée avec un



FRÉDÉRIC LE PLAY — (1806-1882)

Statue inaugurée le 11 juin dernier, dans le jardin du Luxembourg à Paris.

regain de passion dont on ne peut se faire d'idée à l'étranger, ne contribuera pas peu à intensifier davantage.

* * *

L'avocat de Dreyfus, assure-t-on, M^{re} Mornard, a terminé son plaidoyer par une émouvante péroraison dont nous traduisons les dernières paroles:

"Il (Dreyfus) est prêt à oublier toutes les misères, toutes les tortures de l'Île au Diable si son pays veut lui rendre une chose, son honneur. Il renonce à tous les dommages que lui accorde la loi, pour demander simplement la cassation du jugement sans un nouveau procès, et il vous la demande au nom de l'honneur de l'armée française et de la conscience publique de la France".

* * *

L'année 1906, a-t-on dit, est celle des apothéoses et celle des centenaires Normands. Après Corneille vient Frédéric Le Play, l'un des hommes les plus remarquables qu'ait produits la France.

La société d'Economie sociale de Paris qui a des ramifications partout, vient de lui ériger une statue dont nous donnons la photographie.

Le Play et son oeuvre ne sont pas des inconnus au Canada. Montréal possède même une association de la Réforme sociale qui se propose non de révolutionner notre état social, mais de le conserver en l'améliorant, si possible, en le tenant au fait des questions qui se soulèvent chez nous comme ailleurs et demandent à être étudiées et résolues d'après les meilleures méthodes. Or, celle de Le Play est la plus sûre puisqu'elle emprunte tous ses enseignements aux faits, à la documentation positive et à

l'expérience des individus, des familles, des groupes les mieux placés pour l'observation de l'économiste.

Le Play était un admirateur sans réserve de notre état social et de la constitution politique du Canada, qu'il qualifie de constitution modèle d'un grand pays moderne.

C'est de son livre, "La réforme sociale", aussi fameux que ses "Ouvriers européens" que Montalbert a dit qu'il était l'ouvrage le plus fort du 19ème siècle.

Le défaut, cette semaine, de choses bien intéressantes dans le monde européen, nous permet de citer, des "Annales politiques" les conclusions d'un remarquable article sur ce grand homme par Emile Faguet:

"Une idée particulièrement chère à Frédéric Le Play, — je feuillette à travers son oeuvre, particulièrement à travers sa "Réforme sociale" et sa "Constitution Essentielle", et aussi à travers le livre de M. de Curzon, — c'est le "pouvoir social" de la religion, "quelle qu'elle soit", et ici Frédéric Le Play est très libéral et ne fait pas acception de "credo". Il pense, comme un catholique extrêmement émancipé, Montesquieu, que: "chose admirable, la religion chrétienne, qui ne semble avoir d'objet que la félicité de l'autre vie, fait encore notre bonheur dans celle-ci" et il pense comme un protestant qui est resté tout plein d'esprit protestant malgré ses variations, Jean-Jacques Rousseau, que "jamais Etat ne fut fondé que la religion ne lui servit de base"; et, sans la moindre hésitation, et sans ambages, avec cette tranquillité et cette franchise de conviction qui en fait un Joseph de Maistre sans l'instinct de provocation et un Bonald sans la hauteur, il dira avec force qu'il ne voit de salut pour un peuple que par l'union du trône et de l'autel:

"Selon l'étude du passé et l'observation du présent, il n'existe, pour les peuples, qu'un moyen d'être heureux: c'est d'obéir à la fois à Dieu et au souverain. Le malheur survient dès qu'ils se révoltent contre ces deux éléments de la souveraineté ou seulement contre un des deux. De cette expérience constante de l'humanité est sortie, chez tous les peuples, une conclusion qui est devenue le principe supérieur de leur vie publique et qui se résume dans les termes suivants: ceux qui enseignent au nom de Dieu comme ceux qui gouvernent par délégation du souverain ont le devoir d'unir leurs efforts pour tenir les familles dans cet état de soumission. Il est le point de départ du problème que les gouvernements modèles de tous les temps ont résolu avec les mêmes convictions; mais aussi par des moyens fort divers".

"De même, pourquoi il est monarchique, il sait le dire et avec cette même tranquillité forte et sûre qui n'élève jamais le ton, par fierté, audace ou émotion, qui ne l'abaisse jamais non plus par une crainte puérile de blesser les oreilles. Pour lui, le gouvernement monarchique, c'est une question de responsabilité. La responsabilité disparaît dès qu'elle se partage; un gouvernement qui n'est pas monarchique est donc un gouvernement irresponsable, ce qui doit faire trembler. Chose curieuse et inattendue que le gouvernement de délégués toujours révocables et ayant toujours à rendre des comptes soit beaucoup moins responsable que le gouvernement d'un souverain qui n'a point à justifier ses actes; chose, cependant que Le Play tient pour vraie et qu'il démontre avec une autorité singulière.

"L'unité de la personne souveraine, écrit-il, est l'institution la plus universelle des gouvernements de tous les âges. "La pensée des abus inhérents à cette pratique" est, il est vrai, la "première qui s'offre à l'esprit" quand on réfléchit au difficile problème de la souveraineté; mais, en fait, les peuples qui avaient en eux-mêmes le principal élément de prospérité ont toujours mieux réussi à conjurer les actes arbitraires d'un souverain unique qu'à se soustraire aux discordes intestines déchaînées infailliblement par l'autorité d'un souverain multiple... "Le sentiment de l'autorité personnelle agit avec force sur le monarque, vers qui se dirigent tous les regards; il s'affaiblit, au contraire, et disparaît, à mesure que l'autorité se partage". L'erreur et la passion ont souvent eu recours à l'extrême morcellement de la souveraineté pour consommer les grands attentats contre le genre humain".

"Toutes ces idées, dont je n'ai pas besoin de dire que beaucoup ne sont pas les miennes, ont été défendues par Le Play avec une gravité soutenue, avec une sorte de respect pieux pour la pensée que l'on sent en soi profonde, longuement méditée et absolument désintéressée, avec un mépris de toute rhétorique et même de toute éloquence, alors que l'on sent que Le Play y atteindrait très facilement s'il le voulait, avec une probité intellectuelle qui est l'image et qui est une forme de son inaltérable probité morale. Le Play a trouvé le moyen d'être impartiallement l'homme d'un parti. Il était d'un par-